

Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager de la rivière du Loiret

44b 2

COMMUNE D'ORLEANS

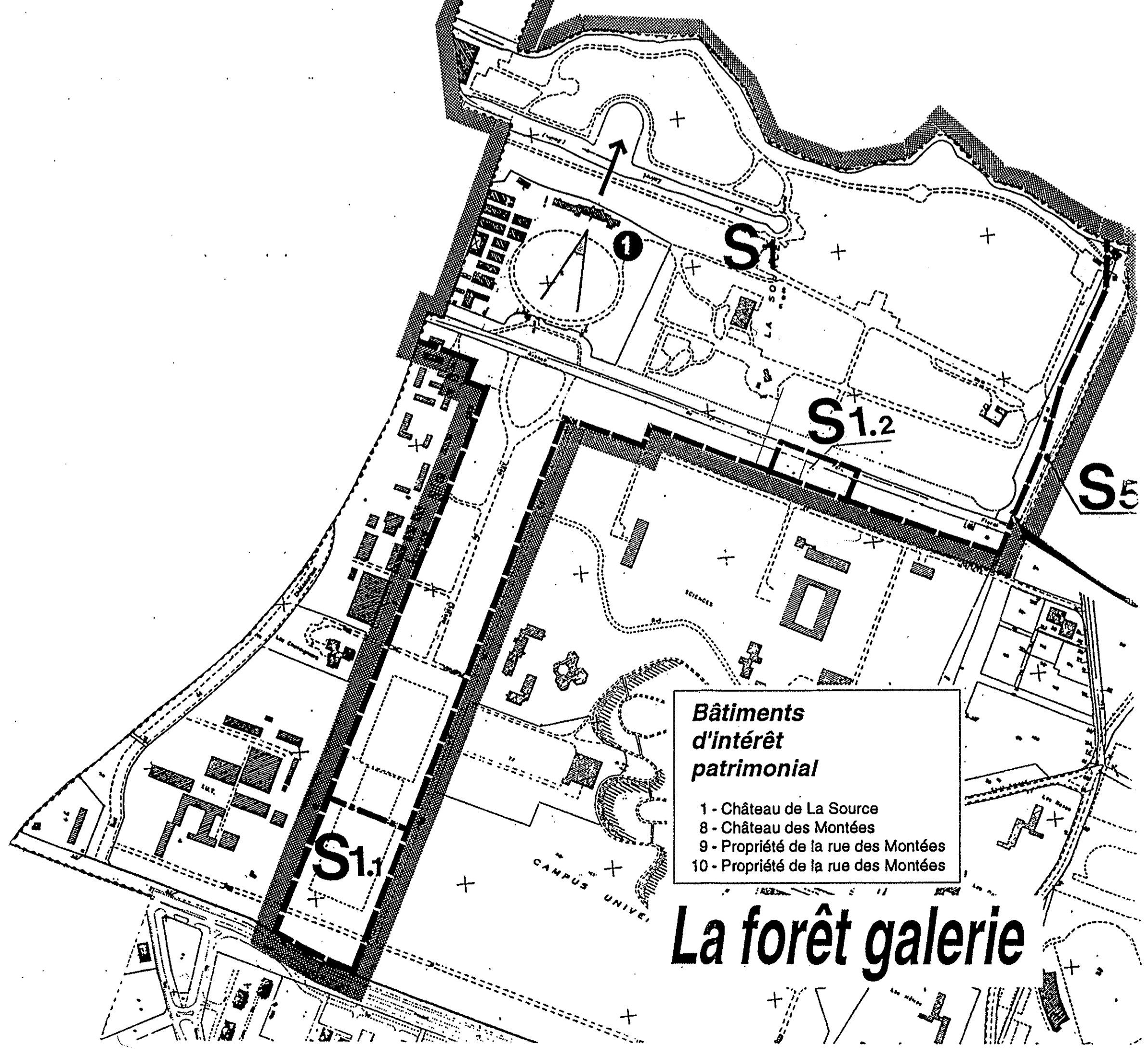
	Périmètre de la Z.P.A.U.P. sur la commune
	Limite communale
	Périmètre de secteur
	Périmètre de sous secteur
	Limite de séquence
S1	Secteur naturel à fort patrimoine paysager
S2	Secteur d'appartenance au Val
S3	Venise du Loiret
S4	Secteur jardin habité
S5	Secteur de valeur paysagère à améliorer
	Bâtiment d'intérêt patrimonial
	Bâtiment d'intérêt patrimonial faisant l'objet d'une fiche de cas détaillée
	Monument historique
	Bâtiment dont la démolition est préconisée
	Point de vue à conserver
	Secteur de vue à préserver
	Arbres à protéger
	Site classé (Loi de 1930)
	Périmètre de 500m restant en vigueur aux abords d'un monument protégé (Loi de 1913)
	Périmètre de 500m suspendu aux abords d'un monument protégé (Loi de 1913)

PLAN DE PROTECTION
Echelle : 1/5000ème

SEQUENCE :
La forêt galerie

Copie certifiée conforme à l'original
Annexe à l'arrêté du 24 avril 1995

Le Préfet
Signé : Bernard GERARD



- Bâtiments d'intérêt patrimonial**
- 1 - Château de La Source
 - 8 - Château des Montées
 - 9 - Propriété de la rue des Montées
 - 10 - Propriété de la rue des Montées

La forêt galerie